

[Français]

AIR CANADA

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LE VOL SE RENDANT À SINGAPOUR

M. Gilbert Chartrand (Verdun-Saint-Paul): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Transports.

Comme tout le monde le sait, à partir du 15 janvier prochain, Air Canada aura un vol qui se rendra à Singapour. J'ai appris dernièrement que le vol partira de l'aéroport international de Toronto avec des équipages de Montréal. J'aimerais donc demander au ministre, premièrement, s'il y a moyen de faire partir ce vol de notre aéroport international de Mirabel lequel a été construit et préparé pour ce genre de vol et, deuxièmement, s'il permettra de déloger 100 employés, agents de bord d'Air Canada, pour les ramener vers Toronto sans leur demander leur aide?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre d'État (Transport)): Monsieur le Président, nous prenons note de la question. Nous allons vérifier et connaître les raisons pour lesquelles ce vol part de Toronto plutôt que de Montréal, et nous donnerons les réponses appropriées à l'honorable député.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LE DÉBAT—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR L'ABSENCE DE CERTAINS MINISTRES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Étant donné la discussion de ce matin et qui va se continuer à la Chambre cet après-midi sur la situation de paix et, en particulier, du gel des armes nucléaires, je veux demander pourquoi ni le premier ministre, ni le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ni le ministre de la Défense nationale, ici, à la Chambre, n'ont participé à cette discussion sur l'un des points les plus importants pour le pays et pour l'univers.

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, la députée n'est pas sans savoir que le premier ministre se trouve à New York aujourd'hui dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Comme elle le sait ou devrait le savoir, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se trouve, quant à lui, à Bruxelles où il assiste au nom de notre pays, à des réunions extrêmement importantes dans cette région du monde.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, cette question est inscrite au *Feuilleton* depuis vendredi dernier et nous en sommes au courant depuis mercredi dernier. Si

Questions orales

le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale ne participent pas au débat, un ministre est-il au moins disposé à nous présenter la position du gouvernement sur cette question, position qui n'est pas celle présentée par le ministre ce matin?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la députée pouvait se dominer et être patiente, je suis persuadé qu'elle entendrait probablement la plus brillante et la plus extraordinaire contribution au débat cet après-midi, à savoir celle du ministre de la Défense nationale.

* * *

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

ON DEMANDE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DU CABINET

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, avant de poser une question au premier ministre, je dois dire que je suis heureux d'apprendre que le ministre de la Défense nationale changera son fusil d'épaule.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Ma question découle de la réponse que le vice-premier ministre a faite au député d'Ottawa-Centre. Dans sa réponse, le ministre a demandé qu'on lui suggère des moyens d'être plus accessible pour le vérificateur général. Compte tenu du fait que les vérificateurs généraux des provinces de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont toujours accès aux documents d'un cabinet précédent, le gouvernement va-t-il tenir sa promesse, va-t-il être ouvert et va-t-il accorder de tels pouvoirs au vérificateur général du Canada?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le premier ministre a rencontré le député et le très honorable chef de l'opposition à ce sujet; il a également abordé plusieurs autres aspects du problème avec eux. En fait, dans le cas qui nous occupe, l'affaire Petrofina-Petro-Canada, le ministère de l'Énergie, des Mins et des Ressources a remis au vérificateur général tous les documents dont il a besoin pour faire sa vérification. Il pourra peut-être obtenir les documents qu'il demande maintenant auprès de Petro-Canada.

● (1500)

La société Petro-Canada, représentée par M. Hopper, va comparaître devant le comité des comptes publics. Je conseillerais d'inviter M. Dye aux délibérations pour montrer que nous sommes ouverts. Si j'étais membre du comité, je proposerais qu'on l'invite pour poser des questions à M. Hopper, mais pas pendant une heure et demie. Il est arrivé que des comités de la Chambre siègent des jours et des semaines, et si M. Dye a besoin de beaucoup de temps pour poser des questions à sa guise à M. Hopper, les membres du comité pourraient certainement arranger cela.